

# L'« interopérabilité », bête noire de l'informatique des entreprises

(Première partie)

Par Sothon HUA, Consultant Associé, NEOFI Solutions

L'**interopérabilité** est la capacité que possède un produit ou un système à fonctionner avec d'autres produits ou systèmes existants ou futurs.

Il convient de distinguer « **interopérabilité** » et « **compatibilité** ». Pour être simple, on peut dire qu'il y a compatibilité quand deux produits ou systèmes peuvent fonctionner ensemble et interopérabilité quand on sait pourquoi et comment ils peuvent fonctionner ensemble. Autrement dit, on ne peut parler d'interopérabilité d'un produit ou d'un système que si on en connaît intégralement toutes ses interfaces.

L'interopérabilité est très importante dans de nombreux domaines, mais elle est critique dans le domaine des applications financières de l'entreprise, qui sont des applications stratégiques.

## Nouvelles technologies et réorganisation structurelles

Depuis les années 90, les nouvelles technologies ont permis aux éditeurs de réaliser des solutions informatiques (progiciels et logiciels) de plus en plus complexes. De leur côté, les entreprises se sont trouvées confrontées à la nécessité de réorganisations structurelles, pour faire face aux menaces de la concurrence, qui ont engendré des problèmes organisationnels nouveaux, auxquels les progiciels peinent encore aujourd'hui à s'adapter, forçant les éditeurs à imaginer les adaptations techniques nécessaires pour que leurs logiciels puis-

sent être « interopérables », c'est-à-dire pour qu'ils puissent communiquer avec les autres applications de l'entreprise.

## La grande difficulté : conjuguer l'aspect technique et l'aspect fonctionnel

Or, cette interopérabilité n'est pas une simple affaire technique. Elle se doit d'intégrer un ensemble de paramètres conceptuels liés au métier de chaque application, qui devraient être pensés dès la conception du logiciel. C'est pourquoi ce type d'adaptations faites a posteriori ne peuvent être l'œuvre d'une équipe uniquement technique, mais doivent émaner d'une équipe ayant la maîtrise parfaite des différents métiers afférents aux logiciels concernés par ces adaptations. Par exemple, la conception d'un système de cashpooling d'entreprise n'est pas un simple système de reporting de position de cash, mais il s'agit bien d'une fonction métier de centralisation avec équilibrage par palier en suivant la convention de trésorerie du groupe. Son implication va au-delà de la problématique d'équilibrage des comptes, elle touche de plein fouet la comptabilité des comptes courants et par conséquent, la consolidation pour les écritures intercos. Par ailleurs, les fonctions de l'entreprise sont souvent cloisonnées par nécessités organisationnelle et structurelle, la communication entre elles doit donc être extrêmement efficace pour optimiser la performance de l'entreprise.

## Des solutions d'adaptation compensatoires, bancales et coûteuses

Cette exigence en termes d'interopérabilité incite les éditeurs à imaginer et proposer des fonctions d'interfaçage, avec des moyens plus ou moins adaptés. Certains proposent un module entier d'interfaçage et d'autres proposent des formats standards d'échange des données avec d'autres applications de l'entreprise. Qui n'a pas vécu l'expérience inoubliable d'essayer d'interfacier une application de trésorerie et une application de comptabilité ? Rappelez-vous les efforts déployés, en conjuguant les équipes techniques et fonctionnelles internes alliées à celles des deux éditeurs, pour arriver à réaliser une passerelle permettant à la comptabilité de prendre en compte les écritures issues des flux de trésorerie, alors qu'il s'agit des deux métiers les plus anciens de l'entreprise... Sans compter le budget et le temps que représentent ces efforts, et les demandes d'améliorations survenant quelques mois après, pour adapter cet interfaçage à un nouveau schéma comptable correspondant à un nouveau type de flux !

## Première innovation : les progiciels intégrés et la gestion du référentiel unique

Enfin, la naissance des PGI (Progiciel de gestion intégré) ou des ERP (*Enterprise Resource Planning*) ou encore des CRM (*Customer Relationship Management*)